

SAS GORGY TIME
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 600 000 Euros

Siège Social :
900 Boulevard Fréjus Michon
LIEU-DIT LA LAITERIE

38350 LA MURE

RCS GRENOBLE 950 934 943

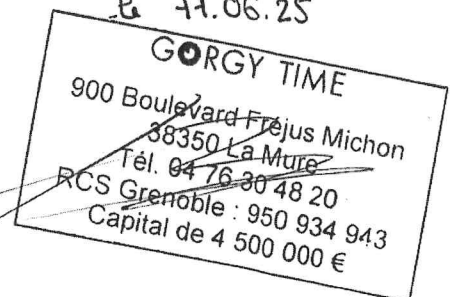
**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 11 JUIN 2025**

L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'établissant à la somme de 1 192 648,17 € en totalité au poste « Report à Nouveau ».

DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2025

L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'établissant à la somme de 1 192 648,17 € en totalité au poste « Report à Nouveau ».

Copie certifiée conforme
le 11.06.25



SAS GORGY TIME

LIEU-DIT LA LAITERIE
LA MURE D'ISERE
38350 LA MURE

APE : 2652Z SIRET : 95093494300016
Horlogerie

Comptes Annuels

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



*Copie certifiée conforme
Le 11.06.25*

GORGY TIME
900 Boulevard Fréjus Michon
38350 La Mure
Tél. 04 76 30 48 20
RCS Grenoble : 950 934 943
Capital de 4 500 000 €

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre d' ANGERS

3 Rue Fernand Forest - BP 70814 - 49008 ANGERS CEDEX 01

Tél. : 02 41 68 66 11 - Web : www.sorex.pro

Etats financiers



 **Bilan Actif**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 535	4 360	11 175	12 927
Fonds commercial (1)	1 057 468	188 027	869 442	975 188
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	1 073 003	192 386	880 617	988 115
Immobilisations corporelles				
Terrains	60 740		60 740	60 740
Constructions	659 260	58 611	600 649	633 612
Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 165	26 092	23 073	31 875
Autres immobilisations corporelles	251 307	52 367	198 941	50 309
Immobilisations corporelles en cours	2 264		2 264	57 533
Avances et acomptes				
	1 022 737	137 070	885 667	834 069
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 000		30 000	20 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 000		10 000	
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
	41 500		41 500	21 500
	2 137 240	329 456	1 807 784	1 843 684
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	958 562	55 789	902 773	691 134
En-cours de production (biens et services)	815 402		815 402	480 035
Produits intermédiaires et finis	304 325	89 245	215 080	40 686
Marchandises	878		878	
	2 079 166	145 034	1 934 132	1 211 855
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	485 531		485 531	1 094 759
Autres créances	628 300		628 300	243 858
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	563 929		563 929	521 468
Charges constatées d'avance (3)	19 892		19 892	28 746
	3 776 819	145 034	3 631 784	3 100 685
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 914 059	474 490	5 439 568	4 944 370
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 500 000	3 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-677 834	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 192 648	-677 834
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	2 629 518	2 922 166
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 015 988	782 187
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 058	51 357
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 255	731 210
Dettes fiscales et sociales	349 213	432 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 525	19 898
Produits constatés d'avance (1)	5 013	5 380
	2 810 051	2 022 204
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 439 568	4 944 370
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 788 993	1 970 847
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 **Compte de résultat**

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 075 633	2 932 101
Production vendue (services)	339 103	145 452
Chiffre d'affaires net	3 414 736	3 077 552
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>1 489 472</i>	<i>986 208</i>
Production stockée	541 317	578 429
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 224	28 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	94 953	2 555
Autres produits	8 826	1 689
Total I	4 068 056	3 688 226
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 167 060	1 650 113
Variations de stock	-232 871	-726 569
Autres achats et charges externes (a)	2 105 050	1 266 008
Impôts, taxes et versements assimilés	86 197	127 551
Salaires et traitements	1 657 101	1 437 255
Charges sociales	542 366	387 403
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	197 579	134 145
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	145 034	93 124
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	19 362	-1
Total II	5 686 878	4 369 028
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 618 821	-680 802
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	298	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	3 248	16 466
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 546	16 468
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	26 046	7 332
Différences négatives de change	3 333	6 146
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	29 379	13 478
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-25 834	2 990
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 644 655	-677 812

 **Compte de résultat (suite)**

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	170	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	170	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 005	22
Sur opérations en capital	6 232	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	11 236	22
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-11 066	-22
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-463 073	
Total des produits (I+III+V+VII)	4 071 772	3 704 693
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 264 420	4 382 528
BENEFICE OU PERTE	-1 192 648	-677 834
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GORGY TIME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 439 568 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 192 648 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Malgré le résultat déficitaire, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu. La société est toujours en cours de structuration depuis la reprise récente des actifs de la société GORGY TIMING en mars 2023. Elle bénéficie du soutien financier de la société BODET SA en qualité d'associé unique et Présidente de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société GORGY TIME a été immatriculée en mars 2023 pour reprendre les actifs de la société GORGY TIMING dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire. L'exercice précédent avait une durée de 10 mois.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 057 468			1 057 468
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 475	9 560	8 500	15 535
Immobilisations incorporelles	1 071 943	9 560	8 500	1 073 003
– Terrains	60 740			60 740
– Constructions sur sol propre	659 260			659 260
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 036	6 129		49 165
– Installations générales, agencements aménagement divers	6 662	57 965		64 627
– Matériel de transport		64 302		64 302
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 155	65 223		122 378
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	57 533	2 264	57 532	2 264
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	884 386	195 883	57 532	1 022 737
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	20 000	10 000		30 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 500	10 000		11 500
Immobilisations financières	21 500	20 000		41 500
ACTIF IMMOBILISE	1 977 830	225 443	66 032	2 137 240

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 560	195 883	20 000	225 443
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 560	195 883	20 000	225 443
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant		57 532		57 532
Cessions	8 500			8 500
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 500	57 532		66 032

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	1 057 468
Éléments reçus en apport	
Total	1 057 468

Le fonds de commerce a été repris en mars 2023 dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de la société GORGY TIMING.

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	82 280	105 747		188 027
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 548	5 080	2 268	4 360
Immobilisations incorporelles	83 828	110 826	2 268	192 386
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	25 648	32 963		58 611
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 161	14 931		26 092
- Installations générales, agencements aménagements divers	222	1 856		2 078
- Matériel de transport		15 283		15 283
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 287	21 719		35 006
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	50 317	86 753		137 070
ACTIF IMMOBILISE	134 145	197 579	2 268	329 456

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 145 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 000		10 000
Autres	1 500		1 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	485 531	485 531	
Autres	628 300	628 300	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 892	19 892	
Total	1 145 224	1 133 724	11 500
Prêts accordés en cours d'exercice	10 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FAE INTERCO	51 262
AVOIRS A RECEVOIR INTERCO	1 525
Total	52 786

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 500 000,00 euros décomposé en 450 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	360 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice	90 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	450 000	10,00

Augmentation de capital de 900 K€ par émission de 90.000 actions nouvelles de 10€ chacune, par décision de l'AG du 28 novembre 2024.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 788 993 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 255	392 255		
Dettes fiscales et sociales	349 213	349 213		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 042 512	2 042 512		
Produits constatés d'avance	5 013	5 013		
Total	2 788 993	2 788 993		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 015 988			

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FNP INTERCO	72 648
FACTURES NON PARVENUES	67 213
ASSOCIES INTERETS A PAYER	23 801
DETTE PROV. CONGES A PAYER	124 200
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	43 115
CHARGES SOC. S/CONGES A PAYER	42 252
AUTRES CHARGES A PAYER	16 643
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	3 924
TAXE APPRENTISSAGE	1 519
CLIENTS – AVOIR A ETABLIR	800
Total	396 114

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	19 892		
Total	19 892		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 013		
Total	5 013		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 624 182	1 451 451	3 075 633
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	257 650	38 021	295 671
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	43 432		43 432
TOTAL	1 925 264	1 489 472	3 414 736

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-1 644 655	-460 306	-1 184 349
+ Résultat exceptionnel	-11 066	-2 767	-8 299
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-1 655 721	-463 073	-1 192 648
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024, la société SAS GORGY TIME est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA BODET.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que :

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est calculée sur le résultat propre de chaque société après imputation des éventuels déficits antérieurs.

Notes sur le compte de résultat

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées à l'utilisation des déficits des filiales, sont réallouées immédiatement à la filiale ayant réalisé le déficit. De ce fait, dans l'hypothèse où, après un ou plusieurs exercices déficitaires, la société filiale redeviendrait bénéficiaire, elle ne peut prétendre à l'imputation des déficits déjà indemnisés pour le calcul de la redevance d'intégration fiscale due.
- Le taux de la contribution payée par les filiales à la société Mère est fixé au taux de l'impôt société en vigueur.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BODET

Forme : Société Anonyme

SIREN : 775610504

Au capital de : 10 000 000 euros

Adresse du siège social :

15 rue Armand MAYER

49300 CHOLET

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	97 000
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	97 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 000 euros

 **Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	93 124	145 034	93 124	145 034
Total	93 124	145 034	93 124	145 034
Exploitation		145 034	93 124	

S.A.S.U. GORGY TIME**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024****RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Copie certifiée conforme
le 11.06.25

GORGY TIME
900 Boulevard Fréjus Michon
38350 La Mure
Tél. 04 76 30 48 20
RCS Grenoble : 950 934 943
Capital de 4 500 000 €

1 rue de Buffon - CS10629
49106 ANGERS Cedex 02
+33 (0)2 41 31 13 30

34 rue de Liège
75008 PARIS
+33 (0)1 42 73 73 50

19 bis rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES
+33 (0)2 41 31 13 30

www.crowe-hecouze.fr
www.hecouze-talents.com

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 4
COMPTES ANNUELS	
. Bilan Actif-Passif	5 - 6
. Compte de résultat	7 - 8
. Annexe	9 à 23

S.A.S.U. GORGY TIME
Adresse : lieu-dit La Laiterie Beauregard
38350 LA MURE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'attention de l'associée unique de la société GORGY TIME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GORGY TIME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un Commissaire aux Comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons notamment procédé à l'examen des modalités d'application du principe d'indépendance des exercices, plus particulièrement concernant le chiffre d'affaires. Nos travaux d'audit ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause les méthodes appliquées.

Par ailleurs, le paragraphe "Créances" de la partie "Règles et méthodes comptables" de l'annexe présente les modalités de valorisation et de dépréciation des créances. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de cette approche. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 12 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
BECOUBE

Guillaume SABY

✓ Certified by  yousign

G. SABY
Associé

Ce rapport comprend 23 pages.

 **Bilan Actif**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 535	4 360	11 175	12 927
Fonds commercial (1)	1 057 468	188 027	869 442	975 188
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	1 073 003	192 386	880 617	988 115
Immobilisations corporelles				
Terrains	60 740		60 740	60 740
Constructions	659 260	58 611	600 649	633 612
Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 165	26 092	23 073	31 875
Autres immobilisations corporelles	251 307	52 367	198 941	50 309
Immobilisations corporelles en cours	2 264		2 264	57 533
Avances et acomptes				
	1 022 737	137 070	885 667	834 069
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 000		30 000	20 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 000		10 000	
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
	41 500		41 500	21 500
	2 137 240	329 456	1 807 784	1 843 684
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	958 562	55 789	902 773	691 134
En-cours de production (biens et services)	815 402		815 402	480 035
Produits intermédiaires et finis	304 325	89 245	215 080	40 686
Marchandises	878		878	
	2 079 166	145 034	1 934 132	1 211 855
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	485 531		485 531	1 094 759
Autres créances	628 300		628 300	243 858
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	563 929		563 929	521 468
Charges constatées d'avance (3)	19 892		19 892	28 746
	3 776 819	145 034	3 631 784	3 100 685
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 914 059	474 490	5 439 568	4 944 370
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 500 000	3 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-677 834	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 192 648	-677 834
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	2 629 518	2 922 166
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 015 988	782 187
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 058	51 357
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 255	731 210
Dettes fiscales et sociales	349 213	432 172
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 525	19 898
Produits constatés d'avance (1)	5 013	5 380
	2 810 051	2 022 204
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 439 568	4 944 370
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 788 993	1 970 847
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 **Compte de résultat**

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 075 633	2 932 101
Production vendue (services)	339 103	145 452
Chiffre d'affaires net	3 414 736	3 077 552
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>1 489 472</i>	<i>986 208</i>
Production stockée	541 317	578 429
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 224	28 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	94 953	2 555
Autres produits	8 826	1 689
Total I	4 068 056	3 688 226
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 167 060	1 650 113
Variations de stock	-232 871	-726 569
Autres achats et charges externes (a)	2 105 050	1 266 008
Impôts, taxes et versements assimilés	86 197	127 551
Salaires et traitements	1 657 101	1 437 255
Charges sociales	542 366	387 403
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	197 579	134 145
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	145 034	93 124
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	19 362	-1
Total II	5 686 878	4 369 028
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	-1 618 821	-680 802
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	298	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	3 248	16 466
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 546	16 468
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	26 046	7 332
Différences négatives de change	3 333	6 146
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	29 379	13 478
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	-25 834	2 990
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	-1 644 655	-677 812

 **Compte de résultat (suite)**

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	170	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	170	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 005	22
Sur opérations en capital	6 232	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	11 236	22
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-11 066	-22
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-463 073	
Total des produits (I+III+V+VII)	4 071 772	3 704 693
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 264 420	4 382 528
BENEFICE OU PERTE	-1 192 648	-677 834
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GORGY TIME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 439 568 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 192 648 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Malgré le résultat déficitaire, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu. La société est toujours en cours de structuration depuis la reprise récente des actifs de la société GORGY TIMING en mars 2023. Elle bénéficie du soutien financier de la société BODET SA en qualité d'associé unique et Présidente de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société GORGY TIME a été immatriculée en mars 2023 pour reprendre les actifs de la société GORGY TIMING dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire. L'exercice précédent avait une durée de 10 mois.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1 057 468			1 057 468
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 475	9 560	8 500	15 535
Immobilisations incorporelles	1 071 943	9 560	8 500	1 073 003
– Terrains	60 740			60 740
– Constructions sur sol propre	659 260			659 260
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 036	6 129		49 165
– Installations générales, agencements aménagement divers	6 662	57 965		64 627
– Matériel de transport		64 302		64 302
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 155	65 223		122 378
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	57 533	2 264	57 532	2 264
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	884 386	195 883	57 532	1 022 737
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	20 000	10 000		30 000
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 500	10 000		11 500
Immobilisations financières	21 500	20 000		41 500
ACTIF IMMOBILISE	1 977 830	225 443	66 032	2 137 240


Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 560	195 883	20 000	225 443
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 560	195 883	20 000	225 443
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		57 532		57 532
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 500			8 500
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 500	57 532		66 032

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	1 057 468
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 057 468

Le fonds de commerce a été repris en mars 2023 dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de la société GORGY TIMING.

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	82 280	105 747		188 027
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 548	5 080	2 268	4 360
Immobilisations incorporelles	83 828	110 826	2 268	192 386
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	25 648	32 963		58 611
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 161	14 931		26 092
– Installations générales, agencements aménagements divers	222	1 856		2 078
– Matériel de transport		15 283		15 283
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 287	21 719		35 006
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	50 317	86 753		137 070
ACTIF IMMOBILISE	134 145	197 579	2 268	329 456

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 145 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 000		10 000
Autres	1 500		1 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	485 531	485 531	
Autres	628 300	628 300	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 892	19 892	
Total	1 145 224	1 133 724	11 500
Prêts accordés en cours d'exercice	10 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FAE INTERCO	51 262
AVOIRS A RECEVOIR INTERCO	1 525
Total	52 786

 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 500 000,00 euros décomposé en 450 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	360 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice	90 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	450 000	10,00

Augmentation de capital de 900 K€ par émission de 90.000 actions nouvelles de 10€ chacune, par décision de l'AG du 28 novembre 2024.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 788 993 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 255	392 255		
Dettes fiscales et sociales	349 213	349 213		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 042 512	2 042 512		
Produits constatés d'avance	5 013	5 013		
Total	2 788 993	2 788 993		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 015 988			

 Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
FRS FNP INTERCO	72 648
FACTURES NON PARVENUES	67 213
ASSOCIES INTERETS A PAYER	23 801
DETTE PROV. CONGES A PAYER	124 200
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	43 115
CHARGES SOC. S/CONGES A PAYER	42 252
AUTRES CHARGES A PAYER	16 643
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	3 924
TAXE APPRENTISSAGE	1 519
CLIENTS – AVOIR A ETABLIR	800
Total	396 114

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	19 892		
Total	19 892		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	5 013		
Total	5 013		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 624 182	1 451 451	3 075 633
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	257 650	38 021	295 671
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	43 432		43 432
TOTAL	1 925 264	1 489 472	3 414 736

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	-1 644 655	-460 306	-1 184 349
+ Résultat exceptionnel	-11 066	-2 767	-8 299
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-1 655 721	-463 073	-1 192 648
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2024, la société SAS GORGY TIME est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA BODET.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que :

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. La charge d'impôt est calculée sur le résultat propre de chaque société après imputation des éventuels déficits antérieurs.

Notes sur le compte de résultat

- Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées à l'utilisation des déficits des filiales, sont réallouées immédiatement à la filiale ayant réalisé le déficit. De ce fait, dans l'hypothèse où, après un ou plusieurs exercices déficitaires, la société filiale redeviendrait bénéficiaire, elle ne peut prétendre à l'imputation des déficits déjà indemnisés pour le calcul de la redevance d'intégration fiscale due.
- Le taux de la contribution payée par les filiales à la société Mère est fixé au taux de l'impôt société en vigueur.


Autres informations
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BODET

Forme : Société Anonyme

SIREN : 775610504

Au capital de : 10 000 000 euros

Adresse du siège social :

15 rue Armand MAYER

49300 CHOLET

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	97 000
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	97 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 **Autres informations**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 000 euros

 **Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	93 124	145 034	93 124	145 034
Total	93 124	145 034	93 124	145 034
Exploitation		145 034	93 124	

